

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

3 crédits	20.0 h + 15.0 h	Q1
-----------	-----------------	----

Enseignants	Claeys Damien ;\Vandenbroucke David ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles
Thèmes abordés	<p>Les notions de Patrimoine : Histoire et évolution. La notion de Monument Historique : Origines et conséquences. La déontologie d'intervention sur le patrimoine culturel et en particulier sur le patrimoine architectural. Les institutions et la législation en charge de la protection et de valorisation du Patrimoine Les chartes doctrinales. Les principes méthodologiques 'intervention sur le Patrimoine.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera en mesure de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appréhender et reconnaître le patrimoine architectural dans sa complexité et ses potentialités. • Mettre en perspective la déontologie actuelle en regard des processus qui ont mené à son élaboration au cours des siècles précédents. • Analyser les constituants morphologiques et typologiques des architectures historiques. Rechercher, analyser et comprendre des références d'intégration architecturale dans un cadre bâti et argumenter une posture particulière sur base d'une analyse critique. • Analyser, évaluer et identifier les options appropriées à un projet de restauration, relier cette analyse à la philosophie d'intervention envisagée afin de pouvoir l'argumenter. <p>Contribution aux AA référentiel des compétences :</p> <p>Concevoir un projet d'architecture: Face à une question d'ordre architectural, discerner, analyser et intégrer certains éléments constitutifs d'une réalité en devenir. De là, produire des hypothèses à partir desquelles le choix d'une mise en forme cohérente redéfinit les lieux."</p> <p>----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Un examen écrit comprenant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. des questions à choix multiples (QCM) : évaluation globale de l'acquisition passive de savoirs 2. des questions à réponses ouvertes (QRO) : évaluation de la compréhension active des savoirs
Méthodes d'enseignement	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Cours magistral de 2h, chaque semaine. Si les circonstances le permettent, projections de séquences de documentaires liés au patrimoine, visites extérieures d'exemples de patrimoine remarquable.</p>
Contenu	<p>1. Identifier le sujet en tant qu'élément PHYSIQUE : Cette identification rigoureuse passe par une étude préliminaire factuelle qui va établir la carte d'identité du bâti et du site tels qu'ils existent au moment où le projet est envisagé.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relevé du bâti et du site en tant que documents physiques, méthode et observations • Etude Historique (évolution du bâti, corrélation avec les relevés) • Etude archéologique (traces de l'étude historique, dendrochronologique, stratigraphique...) • Etude physique (observation des désordres, stabilité, sanitaire...) <p>2. Interpréter le contexte Il s'agit d'interpréter, comprendre et assimiler le contexte culturel, social, économique, politique, juridique dans lequel évoluent le site et le bâti existants. On distinguera deux types de contextes</p>

- Le contexte CULTUREL, qui porte sur tout ce qui a précédé l'identification du sujet et en déterminera la valeur monumentale. L'approche se fera par « l'histoire de l'Histoire » caractérisant l'émergence des valeurs monumentales, outils d'évaluation du statut d'un bien et les types de protection qui en découlèrent
- Le contexte PROGRAMMATIQUE, qui, suite à l'identification du sujet, va fonder la nouvelle affectation de ce bien en recourant à des outils d'analyse stratégique.

3. Prendre position

Cette prise de position est alimentée par les conclusions et la synthèse des points 1 et 2 (identification du sujet et interprétation du contexte) et génère un projet porté par une attitude vis-à-vis du bien existant, se caractérisant notamment par:

- La conservation et la pérennisation de l'ensemble des éléments existants
- Le changement en tout ou en partie de l'affectation
- La mise en place de compléments pour satisfaire à la nouvelle affectation
- La transformation en profondeur en conservant les structures existantes
- La démolition suivie de la récupération des matériaux en vue de les réintégrer
- La démolition – reconstruction à l'identique
- La démolition et la disparition du bien existant au profit d'une nouvelle construction.

Le choix de cette prise de position est cadrée par l'interprétation du contexte culturel qui a engendré un cadre déontologique et juridique.

Le cadre DEONTOLOGIQUE est alimenté par les théories élaborées depuis le XIX^e siècle autour de la conservation et de la restauration du patrimoine et qui depuis 1965, continuent d'évoluer à travers les chartes et déclarations de l'ICOMOS.

Le cadre JURIDIQUE repose sur des critères liés à l'identification du bien et détermine son niveau de protection. Ces modes de protection varient légèrement selon chaque région ou chaque pays mais dans tous les cas, établissent une gradation qui détermine les biens qui ne peuvent absolument pas disparaître et le cadre dans lequel des adaptations sont tolérées.

Bibliographie	<p>BABELON, J.P., CHASTEL, A., La notion de Patrimoine, Paris, Liana Levi, 1994 BOITO, C. Conserver ou restaurer, 1893, Besançon, Editions de l'imprimeur, 2000 BRANDI, C., Théorie de la Restauration, 1963, Paris, Monum, Editions du Patrimoine, 2001 CHOAY, Fr., L'allégorie du Patrimoine, Paris, Seuil, 1992 – 1999 CHOAY, Fr., Le patrimoine en questions – Paris, Seuil, 2009 CRAMER, J., BREITLING, S., Architecture in existing fabric, Basel, Birkhäuser, 2007 GIOVANNONI, G., L'urbanisme face aux villes anciennes, 1931, Paris, Seuil, 1998 RIEGL, A. Le Culte moderne des monuments, 1903; Paris, Seuil, 1984 RUSKIN, J., les sept lampes de l'architecture, 1863, Clamecy, Klincksieck, 2008</p>
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en architecture/BXL	ARCB1BA	3		